

VITRY Des banderoles ornent des balcons A Colonel-Fabien, on affiche sa colère



Vitry, hier. Des banderoles ornent la résidence Colonel-Fabien. (LP/C. M.)

De banderoles en banderoles, les revendications des locataires mécontents ornent des balcons de la résidence Colonel-Fabien, à Vitry : « cité poubelle », « les oubliés », « pour la fermeture de la cité », « les jeux : quand ? ... ».

L'action est menée par une des amicales de locataires, l'ADLRFC (Association de défense des locataires de la résidence Colonel-Fabien), à l'encontre du bailleur social, la Semise. Le site compte plus de 400 locataires. Et l'association de réclamer pèle-mêle la résidentialisation de la cité afin de la sécuriser et d'éviter ainsi l'intrusion de personnes de l'extérieur, l'implantation de zones de jeux pour les enfants et d'aménagement pour les jeunes, la lutte contre les dépôts sauvages d'ennemis... C. M.

Saint-Maurice. Vote des impôts au conseil municipal Les taux n'augmentent pas pour la 24^e année consécutive

Promesse tenue. Pour la 24^e année consécutive, le taux des impôts locaux n'augmentera pas à Saint-Maurice en 2013, comme l'avait assuré le sénateur-maire Christian Cambon (UMP) lors de ses voeux. La décision a été votée à l'unanimité mardi soir, lors du conseil municipal. Ainsi, avec 66 € de dettes par habitant, Saint-Maurice est une ville qui, précise le maire, « permettra de voir l'année de manière sereine », sans oublier les dépenses prévues (1 M€) pour la future maison de la petite enfance et celles dédiées à la finition de la circulation douce reliant le plateau au quartier Delacroix. Autre point positif de la soirée, les 15 % supplémentaires versés au budget du centre communal d'action social et l'aide au permis de conduire des jeunes. « Un financement qui pourra être réalisé sur la base d'un projet professionnel », précise le maire. Satisfaisant la demande du groupe d'opposition Innovar et construire au centre, la majorité s'est engagée à renforcer les barèmes sociaux dans les mois à venir et d'ouvrir le microcrédit aux Mauritiens. Le conseil n'a toutefois pas été entièrement serein. La gauche n'a pas adhéré au voeu de la majorité contre le projet parisien d'aire d'accueil des gens du voyage dans le bois de Vincennes. Le PS évoquait « les dérives verbales » de certains signataires de la pétition, qui a déjà recueilli 3 000 signatures. CORINNE NÉVES

Saint-Mandé. Réforme des rythmes scolaires Les parents d'élèves peuvent donner leur avis

Saint-Mandé prend le temps de la réflexion. Après avoir décidé en conseil municipal de reporter l'application de la réforme scolaire à la rentrée 2014, Patrick Beaudouin, maire UMP de la ville, a souhaité prendre le pouls des parents des écoliers de maternelle et élémentaires. Un questionnaire leur a été adressé concernant, notamment, les activités périscolaires et péri-éducatives de leur(s) enfant(s), les horaires et les emplois du temps de la future semaine de quatre jours et demi. Les intéressés peuvent déposer leur questionnaire rempli à l'hôtel de ville ou y répondre en ligne sur le site de la ville : www.mairie-saint-mande.fr.

ALFORTVILLE Cette augmentation permettra notamment de créer deux écoles Les impôts encore en hausse

Les impôts locaux des Alfortvillais augmenteront une nouvelle fois en 2013. Une hausse de 1,8 % de la part communale de la taxe foncière et d'habitation a été votée au conseil municipal lundi soir.

Cette augmentation « modérée » et « maintenant le taux au niveau des villes comparables à Alfortville », selon la municipalité, vise « à maintenir l'ensemble des politiques de service public développées par la ville ». Deux écoles seront construites (quatre classes à Jules-Grévy, dans la rue Anatole-France, et vingt classes à Pierre-Bérégovoy, dans la ZAC des Bords-de-Marne) ainsi que l'extension de l'école Dolet. Le sénateur-maire (PS) Luc Carvounas a également évoqué la poursuite des programmes de rénovation urbaine, impliquant d'importantes opérations de rénovation de voirie, mais aussi l'achèvement du parc du Terre-Plein-de-l'Ecluse,

qui sera livré dans les prochaines semaines.

■ 3,63 % en un an

La hausse de la fiscalité locale, qui atteint 3,63 % en comptabilisant la hausse de la part de l'Etat (1,8 % également) a toutefois provoqué le débat au sein du conseil municipal.

« Ce n'est pas à la population de subir la baisse des dotations de l'Etat », a ainsi protesté Guy Mouney, élu d'opposition (LO), qui a nuancé son appréciation en saluant « les efforts d'investissement ». Le groupe UMP a également rejeté le budget.

En revanche, Catherine de Rasilley, élue sans étiquette et présidente du groupe Alfortville Confluence, a voté le budget « pour la première fois depuis son élection au conseil il y a douze ans ». « Je le trouve particulièrement ambitieux en termes de construction d'équipements publics, ainsi que pour le

travail accompli au niveau du suivi des subventions allouées aux associations », indique-t-elle. L'élu n'a toutefois pas voté le point concernant les impôts locaux : « Il y avait peut-être une alternative possible à cette nouvelle hausse, qui sera une charge difficilement absorbable pour bon nombre de ménages, surtout que c'est au moins la 12^e année consécutive de hausse. »

Au sein de la majorité, le groupe PRG s'est prononcé « en total accord avec le budget » tandis que le groupe communiste et divers gauches n'avait aucun représentant lors du vote. Souffrant, leur président, Boris Milisavljević, explique que « nous n'étions pas tous d'accord dans le groupe. Mais, à titre personnel, j'aurais voté ce budget sur l'ensemble des points, même si j'espère qu'il y aura à l'avenir une amélioration de la concertation avec une participation accrue des usagers du service public ». ANTHONY LIEURES

ARCUEIL-GENTILLY Une nouvelle liaison est prévue d'ici 2016-2017

Etsi vous vous promeniez le long de l'A 6a ?



Paris, passerelle du Cambodge, le 13 mars. Si tout va bien, les habitants pourront d'ici trois ou quatre ans se promener le long de l'A 6a, mais aussi rejoindre Paris grâce à la passerelle du Cambodge, rénovée et prolongée. (LP/A.-L.A.)

Un nouveau lieu de promenade est en préparation sur le département, le long des berges de l'A 6a. Les villes de Gentilly, d'Arcueil ainsi que la communauté d'agglomération du Val de Bièvre (CAVB) travaillent en effet de concert pour créer une liaison entre la rue Paul-Vaillant-Couturier et la cité du Chaperon-Vert afin de désenclaver ce quartier en pleine rénovation urbaine. Le projet a d'ailleurs récemment bénéficié d'une partie de la subvention allouée par la région au quartier dans le cadre de l'appel à projet Nouveaux quartiers urbains.

De quoi s'agit-il ? Tout simplement de créer un cheminement piéton et cyclable, en partie sur pilotis, le long de la portion d'autoroute. Il permettrait aux habitants de rejoindre plus facilement le RER B à Gen-

tilly sans faire de détour, mais aussi de gagner le parc du Coteau et les pistes cyclables du département et même de se rendre à Paris via la passerelle du Cambodge. Cet équipement relie actuellement la cité universitaire de Paris à Gentilly en passant au-dessus du boulevard périphérique. Beaucoup d'étudiants l'empruntent pour, notamment, faire leurs courses du côté val-de-marnais. Problème : la sortie est dangereuse car elle débouche directement sur la très passante avenue Paul-Vaillant-Couturier. Des accidents ont déjà eu lieu.

■ Des pieux plantés dans le talus de l'autoroute

La Ville de Paris compte profiter de la construction de nouveaux bâtiments sur la cité U pour rénover et prolonger la passerelle, afin qu'elle

enjambe la rue, ce qui permettrait aux usagers de rejoindre la future promenade des berges de l'A 6a. Un projet à moyen terme. On estime en effet que les travaux pourraient être finis en 2016 ou 2017.

D'ici là la ville de Gentilly prévoit d'aménager 350 m de promenade, dont une partie serait sur des pieux plantés dans le talus de l'autoroute. Trois placettes sont également envisagées le long du parcours ainsi que deux autres sur la partie arcuellaise.

Outre l'aménagement de l'A 6a, l'enveloppe de la région servira à financer la transformation de la place Marcel-Cachin au cœur du Chaperon-Vert, une étude pour le franchissement de l'A 6a, la réalisation de quatre squares publics, ainsi qu'un équipement socioculturel sur la partie arcuellaise. ANNE-LAURE ABRAHAM